

Le Directeur de l'Office du Baccalauréat, soussigné, certifie que :

Monsieur Souleymane SANE

Né le 20 Janvier 1994 à GHONIAME (SENEGAL.)

a obtenu le certificat d'aptitude au grade de

BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE

SERIE L2 : SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

SESSION NORMALE - 2017

Le 19 Juillet 2017

Centre de TENGHORI

Jury N° 950

avec la mention **PASSABLE**



Fait à DAKAR, le 08 Août 2017

Babou DiAHAM

TRES IMPORTANT : La présente attestation est provisoire et valable pour une période de deux ans au plus. Un an après la date portée ci-dessus le titulaire devra accomplir auprès de l'Office du Baccalauréat les démarches nécessaires en vue de l'établissement du diplôme définitif, qui ne sera délivré qu'à l'impétrant (e) en personne, contre remise de la présente attestation provisoire et éventuellement paiement des frais d'envoi. **En aucun cas**, il ne peut être délivré de duplicata ni de l'attestation ni du diplôme. Il est recommandé de faire établir de l'un comme de l'autre des copies ou photocopies qui doivent être certifiées conformes à l'original par le Maire ou par le Commissariat de Police.



SANS - 192Z00 - 029Z00 - 8Z0020 - 900290 CLE : 118950101/1189611

**Photocopie Certifiée
Conforme à l'Originale
Bignona, le 20-OCT 2022**

